



Mobilisation Gard-Lozère

RELEVÉ DE DÉCISIONS SUITE A LA MOBILISATION DU 29 Juin 2026

Des moyens arrachés pour le territoire, mais un déni inquiétant demeure aux Arènes

Les représentants du personnel de la CGT-PJJ ont été reçus une première fois à la DT le 23 juin, puis à la DIR le 3 juillet. Dans le cadre du préavis de grève, de la mobilisation des personnels et du relais de la presse locale, l'administration a concédé plusieurs réponses concernant les moyens humains.

Certaines étaient peut-être déjà envisagées, d'autres ont manifestement été obtenues ou rendues incontournables par le rapport de force engagé. Quoi qu'il en soit, une chose est certaine : sans la mobilisation des agents, ces réponses n'auraient pas été posées avec la même urgence ni la même clarté.

La CGT-PJJ prend acte de ces avancées, tout en rappelant qu'elles restent très insuffisantes au regard de la situation réelle des services. Rappelons qu'au STEMO d'Alès, plus d'une centaine de mesures demeurent en attente. Derrière ces chiffres, ce sont des décisions de justice non exécutées, des urgences sociales différées, des jeunes et des familles laissés sans réponse, et des équipes maintenues sous tension. L'approche uniquement gestionnaire atteint aujourd'hui ses limites. Elle ne répond ni aux besoins des personnels, ni aux exigences du service public, ni à la réalité éducative du territoire.

RELEVÉ DE DÉCISIONS

- **UEHC de Nîmes** : un renfort éducatif de 4 mois est obtenu pour couvrir l'été et résorber les heures supplémentaires. A cela s'ajoutent deux prolongations de contrats à partir du 1er septembre.
- **UEMO Les Arènes** : L'éducateur volant intervient en renfort depuis le 29 juin.
Un remplacement d'éducateur est prévu à compter 1er septembre 2026.
Le remplacement ponctuel de l'adjointe administrative par la SA du CEF de NIMES.
La DIR a garanti le maintien de la NBI pour les agents qui la perçoivent dans le cadre de restructuration du service.
La DIR a garanti qu'aucun agent de l'UEMO Les Arènes ne serait contraint d'exercer à l'UJPE de Courbessac, et réciproquement.
- **UEMO Cévennes Camargues** : Prolongation d'un CDD à compter du 1er septembre 2026.
- **UEMO Alès** : un CDD sera redéployé au 1er septembre 2026 sur un poste vacant. Le deuxième poste vacant est proposé aux sortants d'école et fera l'objet d'un contrat si aucun titulaire
- **UEMO Bagnols-sur-Cèze** : un poste est proposé aux sortants d'école. À défaut d'être pourvu, l'administration annonce le recrutements d'un contractuel au 1er septembre et la prolongation d'un CDD. Dans la continuité de la récente note du secrétariat général relative aux fortes chaleurs et à la nécessaire adaptation de l'organisation du travail, la CGT-PJJ rappelle qu'elle n'a toujours pas été destinataire des dispositions prévues à l'UEMO de Bagnols sur Cèze, notamment au regard des locaux particulièrement inadaptés. Nous renouvelons donc notre demande de transmission de ces mesures.

REJOINS-NOUS !





Mobilisation Gard-Lozere (suite)

Sur les risques psychosociaux à l'UEMO Les Arènes, le déni de l'administration devient préoccupant.

Le point le plus inquiétant reste l'absence totale de réponse concernant les risques psychosociaux à l'UEMO Les Arènes. La CGT-PJJ ne comprend pas ce silence. Les conclusions du contrôle de dysfonctionnement sont pourtant sans équivoque : elles pointent un problème réel de management, marqué notamment par *"un contrôle hiérarchique excessif"*.

Cette situation s'inscrit dans une orientation managériale plus globale, impulsée à l'échelle territoriale, qui fragilise les équipes comme les encadrants chargés de la mettre en œuvre. Changer de modèle suppose donc aussi d'accompagner les cadres, par la formation, le soutien et des espaces d'échange. Un management plus humain, moins vertical, fondé sur la confiance est possible. Aujourd'hui, les personnels ont davantage besoin de soutien que de contrôle, la CGT-PJJ le réaffirme.

Et ce rapport ne vient pas de nulle part.

Avant lui, le rapport d'évaluation externe avait déjà relevé des difficultés de management. Le médecin du travail a, lui aussi, adressé un courrier alarmant le 25 octobre 2025 sur ses conséquences. Le sujet a été aussi porté en CSA formation spécialisée. Tous les signaux convergent. Tous objectivent la souffrance des agents. Seule l'administration semble encore refuser de regarder la réalité en face. Et pourquoi ?

La seule perspective renvoyée aux personnels de l'UEMO les Arènes ne peut pas être : *"Quand on n'est pas bien sur un service, on demande sa mobilité"*. Cette réponse de la DIR est **non seulement sidérante mais surtout totalement irresponsable**. Nous rappelons que l'article L.811-1 du code général de la Fonction Publique indique : *Les agents publics bénéficient dans l'exercice de leurs fonctions, d'une protection en matière de santé, et de sécurité au travail.*

L'équipe n'est pas le problème. Elle subit une situation dont les causes sont désormais identifiées dans les documents administratifs. Par le passé, la DT a su apporter des réponses à des situations de management problématiques. **Nous exigeons aujourd'hui le même niveau de responsabilité pour l'UEMO Les Arènes.**

Enfin, face à des risques psychosociaux désormais objectivés par plusieurs alertes concordantes, supprimer **les temps partiels sur autorisation** relève d'un contresens total. Comment l'administration a-t-elle pu imaginer qu'en retirant aux agents une respiration professionnelle, elle répondrait à leur souffrance ? Cette décision est non seulement incompréhensible, mais profondément inquiétante : elle amplifie les risques qu'elle prétend ignorer. Avec les renforts annoncés à compter de septembre 2026 à l'UEMO Les Arènes, plus rien ne justifie cette mesure. **La CGT-PJJ exige son retrait.**

Pour ces deux derniers points, la CGT-PJJ Gard-Lozère maintient la grève illimitée et se réserve le droit de saisir l'ensemble des échelons hiérarchiques du ministère de la Justice, jusqu'à la DPJJ, le secrétariat général et la Chancellerie.

Si l'administration refuse de prendre ses responsabilités, la CGT-PJJ prendra les siennes.

La protection des personnels n'est pas une option.

C'est une obligation.

REJOINS-NOUS !

